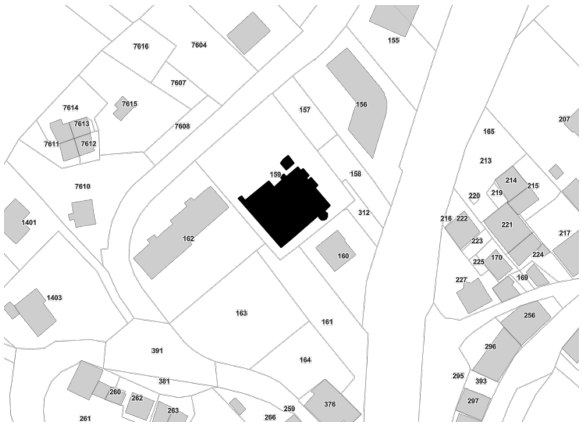
INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-5-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 5

Catégorie	Culte
Objet	**Eglise Saint-Joseph**
Adresse	Route du Soleil 17
Localité	Croix
Parcelle n°	159
Folio n°	3
Zone(s)	Zone de construction et d'installation d'intérêt public A
Fonction initiale	Eglise
Fonction actuelle	Eglise
Maître d'ouvrage	Albert Gaillard
Architecte(s)	Marius Zryd,Paul Monnier
Année de constr.	1968 - 1970
Période	XXe siècle / Architecture moderne



Coordonnées : 2'570'241 / 1'103'951

Historique

Avant le XXe siècle, cette partie de la commune de Martigny-Combe ne disposait d'aucun lieu de culte, et les fidèles se rendaient aux églises de Martigny, qui progressivement atteignaient leur capacité maximale. Dans les années 50, la messe était célébrée dans une salle de l'actuel bureau communal, qui à l'époque servait également d'école. En 1957, confrontée à l'exiguïté des lieux, une chapelle provisoire en bois a été installée dans le champ en face de la place centrale. Dans les années 60, suivant le mouvement observé dans les localités voisines telles que Charrat et Martigny-Bourg, qui construisaient de nouvelles églises, Martigny-Croix décide, sous l'impulsion du chanoine Albert Gaillard, de doter la localité d'une église. L'architecte choisi est Marius Zyrd, déjà connu pour la réalisation de l'école de Martigny-Bourg. La maquette du modèle choisi par l'architecte est présentée à la population, qui ne formule aucune objection quant aux choix architecturaux. Bien que principalement construite en béton, une attention particulière est accordée à l'intégration de cette nouvelle église dans le paysage de la région de Martigny-Croix. L'église serait érigée sur une parcelle offerte par la famille Heitz de Salvan. La construction a débuté en 1968, et l'église a été consacrée le 14 juin 1970 par Nestor Adam, évêque de Sion, un ardent défenseur de l'architecture religieuse moderne.



Fonds Jean-Louis Pitteloud, 2011

Description / Justification

Avant 1955, l'architecture religieuse est plutôt sobre et standard, l'innovation est plutôt dans les vitraux. L'église de Ronchamp par le Corbusier marque le début d'un mouvement d'émancipation de l'architecture religieuse par rapport aux traditions, ainsi que le début d'une période de construction effrénée (1955-1975). A partir de 1955 s'ouvre une période de construction effrénée qui touche également l'architecture religieuse. Alors que les églises étaient auparavant sobres et respectaient généralement un plan basilical, celles des années 1960 s'émancipent de l'architecture traditionnelle grâce à de nouveaux matériaux et de nouvelles formes. L'essor économique, la croissance démographique et le perfectionnement des techniques de construction - notamment du béton, du verre et de l'acier – caractérisent cette période. A l'intérieur, l'architecture suit les nouvelles considérations de l'Eglise et du deuxième concile du Vatican (1962-65) qui reformulent la place du fidèle qui peut désormais participer à la messe. Cela s'applique en architecture par la redéfinition des espaces, en particulier la suppression de la séparation entre l'espace du public et celui du clergé. On observe également dans ces bâtiments peu de connexions avec l'extérieur et de considération pour le terrain. L'architecture domine la nature et n'a pas besoin de s'y adapter. Les espaces extérieurs sont définis selon l'envie de l'architecte et non en fonction de la nature.

Le bâtiment est situé en dehors du cœur historique de la localité de Martigny-Croix. Il se compose d'un corps de forme carrée en béton brut de décoffrage. Cette structure est partiellement recouverte par un toit en bois de forme pyramidale. À l'ouest du bâtiment principal se trouve un campanile constitué de trois blocs de béton reliés entre eux par des lamelles de bois. L'entrée se fait depuis la façade nord à travers un portique en béton. À l'intérieur, l'aménagement répond aux recommandations liturgiques du concile Vatican II et adopte la forme d'une salle disposée en amphithéâtre, sans pilier obstruant la vue. La salle utilise le plan carré de manière diagonale, plaçant le chœur à l'angle est, symbolisé par une plateforme à deux marches portant un autel en pierre. L'attention sur l'autel est renforcée par l'ouverture sommitale du toit qui éclaire directement l'autel. La charpente du toit est composée de quatre groupes de poutres en bois se soutenant mutuellement par des entretoises métalliques. Profitant des propriétés du béton armé, l'église est conçue de manière épurée, offrant un maximum d'espace ouvert à la vue à l'intérieur.
"Les vitraux sont de Paul Monnier et la manufacture est de la maison Chiara de Lausanne. Les trois vitraux de la chapelle de semaine représentent le Chemin de Croix alors que celui de la sacristie représente les symboles de l'Eucharistie. Le tabernacle et l'ambon sont l'œuvre de l'artiste fribourgeois Yoki. Sur l'ambon figure le symbole des quatre évangélistes. Sur le tabernacle, figurent les symboles de l'Eucharistie ; des épis de blé et une grappe de raisins. Dans l'Eglise, il y a deux statues : celle de saint Joseph et une Piétà (Vierge Marie tenant dans ses bras le corps de son fils Jésus descendu de la croix)." (www.martigny-combe.ch)



Fonds Jean-Louis Pitteloud, 2011

Documents

TETE, L., Martigny-Combe : de la création de la Commune en 1841 à nos jours, Commune de Martigny-Combe, Martigny-Combe, 2015.
www.martigny-combe.ch

Degré de classement proposé

1	2	**3**	4+	4	5	6	7	0	...

Dernière modification: 02.07.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-204-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 204

Catégorie	Artisanat - Industrie
Objet	
Adresse	Le Borgeaud 47.1
Localité	Le Borgeaud
Parcelle n°	8574
Folio n°	34
Zone(s)	Zone extension village A
Fonction initiale	Raccard
Fonction actuelle	Raccard
Période	XVIIIe siècle



Coordonnées : 2'571'235 / 1'102'386

Description / Justification

Le raccard est un édifice agricole lié à la culture des céréales. Il repose sur des piliers en bois équipés de pierres à souris qui empêchent les rongeurs d'accéder aux denrées alimentaires. Pour une raison d'optimisation de l'espace, la partie inférieure des raccards situés dans les zones d'habitation est utilisée comme étable ou zone de stockage. La structure du raccard, construite en bois non équarri, favorise la circulation de l'air à l'intérieur, facilitant le séchage des céréales entreposées. Les portes d'accès sont suffisamment larges pour permettre le passage de charges de céréales.
L'aire de battage, située au sol du raccard, est une partie essentielle de sa fonction. Pour contrer le mouvement saisonnier du bois et l'écartement du plancher, celui-ci est renforcé par une clé de serrage, un système de poutre intercalaire amovible de forme trapézoïdale. Cette technique permet de maintenir le plancher sous tension et de combler les espaces provoqués par les variations climatiques, assurant ainsi que le grain ne soit pas perdu à travers le plancher.
À l'extérieur du raccard, on trouve souvent une galerie avec des treilles destinées au séchage des légumineuses telles que les fèves. Cette galerie est généralement placée sur la façade aval avec une porte d'accès, mais elle peut également être présente sur une ou plusieurs autres façades.
Le toit à deux pans est traditionnellement couvert d'ardoises, bien que la plupart aient été remplacées par de la tôle au cours du XXe siècle moins chère et plus légère, puis par de l'Eternit.
Au XXIe siècle, en raison de la mécanisation de l'agriculture, les raccards ont perdu leurs fonctions d'origine et sont généralement utilisés comme dépôts, parfois confondus avec des greniers en raison de leur forme similaire.

Ce raccard est un précieux témoin du passé agricole du village. Il conserve sa forme, sa structure et ses matériaux d'origine : le bâtiment repose sur des murs en maçonnerie crépis à la chaux, la partie supérieure est soutenue par des piliers surmontés de pierres à souris, les façades sont en madriers croisés aux angles. L'aire de battage est encore visible et le bâtiment a conservé son toit en ardoise. Une galerie de séchage est installée sur la façade aval du bâtiment. Ce raccard possède une substance historique importante qu'il est important de préserver.



Façade Sud-Est



Façade Sud-Ouest

Degré de classement proposé

1	2	**3**	4+	4	5	6	7	0	...

Dernière modification: 28.06.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-315-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 315

Catégorie	Artisanat - Industrie
Objet	**Grange à Chantons**
Adresse	Rue du Brocard 30
Localité	Le Brocard
Parcelle n°	1849,1853,1854
Folio n°	13
Zone(s)	Zone village A - La Croix / Le Broccard
Fonction initiale	Grange-écurie
Fonction actuelle	Dépôt
Période	XIXe siècle



Coordonnées : 2'570'067 / 1'102'999

Description / Justification

Grange-écurie traditionnelle bien conservée, caractéristique de l'architecture de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, et représentative des villages structurés autour de la rue principale où la fonction commerciale est plus importante.
Ces villages se situent sur une voie de transit importante qui crée un apport économique. Les bâtiments se construisent alors par rapport à la rue, développant ainsi une architecture spécifique. Le faîte parallèle à la route en est l'élément le plus significatif, au contraire des villages dédiés à l'économie agropastorale qui sont organisés par rapport au soleil et à la pente (faîte perpendiculaire à la pente).

Les granges à chantons sont les granges les plus répandues en plaine depuis leur apparition XIXe siècle. Elles étaient originellement utilisées pour abriter les animaux dans la partie inférieure et leur fourrage dans la partie supérieure. Elles sont contemporaines de l'arrivée de la pierre comme matériau usuel pour la construction et présentent l'avantage de ne pas s'écrouler en cas d'incendie, nombreux au XIXe siècle. Leur socle et les chantons qui le surmontent sont toujours en pierre. L'espace entre les chantons est rempli par une structure en bois cachée derrière des planches installées généralement verticalement.
La façade nord présente ici la particularité des ruraux de l'Entremont, à savoir un système de construction qui utilise une structure à poteaux visibles dans laquelle s'insèrent les madriers horizontaux, au contraire du reste du Valais qui favorise une structure cachée par des planches verticales.
La partie sud, quant à elle, se réfère à un langage architectural présente dans le Bas-Valais, à savoir une structure en pierre, deux grandes ouvertures pour le bétail et son fourrage, ainsi que de petites meurtrières pour l'aération du fourrage.
Ce type de granges est typique du Valais et prévaut en plaine jusqu'au premier tiers du XXe siècle où la pierre est progressivement remplacée par de la brique ciment, avant de disparaître après la Seconde Guerre mondiale.

Cette grange-écurie est un témoin important de l'histoire du village, de l'importance de l'économie agropastorale et de l'histoire de l'architecture locale et régionale. Elle est un exemple particulier et exceptionnel de la mixité de l'architecture de deux régions, l'Entremont et le Bas-Valais. Elle conserve son aspect traditionnel, sa forme, sa structure, son système de construction et ses matériaux de construction d'origine.



Vue du Nord-Est



Façade Nord-Ouest

Degré de classement proposé

1	2	**3**	4+	4	5	6	7	0	...

Dernière modification: 09.08.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

18.11.2019 - Michel Troillet

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-909-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 909

Catégorie	Artisanat - Industrie
Objet	**Grenier**
Adresse	Pied du Château 26
Localité	Le Pied-du-Château
Lieu-dit	Le Pied-du-Château
Parcelle n°	2270
Folio n°	16
Zone(s)	Zone village B
Fonction initiale	Grenier
Fonction actuelle	Remise



Coordonnées : 2'569'588 / 1'103'210

Description / Justification

Grenier traditionnel bien conservé, caractéristique de l'architecture traditionnelle valaisanne en bois, et représentative des villages à l'économie agropastorale.
En effet, dans ces villages, la façade pignon est orientée côté aval, généralement au sud, afin de récupérer un maximum de chaleur et de lumière pour les pièces à vivre (situées dans la partie bois). Le faîte est ainsi perpendiculaire à la pente. Au contraire, les bâtiments des villages dédiés au commerce sont organisés par rapport à la rue (faîte parallèle à la rue).

Véritable coffre-fort rural, le grenier repose sur des piliers en bois équipés de pierres à souris qui empêchent les rongeurs d'accéder aux denrées alimentaires. Construit en bois, le grenier est associé à un soubassement en maçonnerie qui peut être utilisé comme zone de stockage supplémentaire. Traditionnellement, la partie en madrier du grenier sert à stocker des provisions ainsi que du matériel qui n'est pas immédiatement nécessaire. Les madriers du grenier sont équarris, ses portes sont équipées de serrures pour protéger son contenu précieux. Le bâtiment peut être partagé par plusieurs personnes ou familles, il possède alors plusieurs portes et l'intérieur est subdivisé.

Le grenier conserve sa forme, sa structure, son système de construction et ses matériaux d'origine : le bâtiment repose sur des murs en maçonnerie crépis à la chaux, la partie supérieure est soutenue par des piliers surmontés de pierres à souris, les façades sont en madriers croisés aux angles. Il est un témoin important de l'histoire du village et de l'architecture traditionnelle du Valais.



Façade Ouest



Façade Nord

Degré de classement proposé

1	2	**3**	4+	4	5	6	7	0	...

Dernière modification: 14.05.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

09.08.2018 - Michel Troillet

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-910-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 910

Catégorie	Artisanat - Industrie
Objet	**Grenier**
Adresse	Pied du Château 37
Localité	Le Pied-du-Château
Lieu-dit	Le Pied-du-Château
Parcelle n°	2271
Folio n°	16
Zone(s)	Zone village B
Fonction initiale	Grenier
Fonction actuelle	Remise



Coordonnées : 2'569'582 / 1'103'208

Description / Justification

Grenier traditionnel bien conservé, caractéristique de l'architecture traditionnelle valaisanne en bois, et représentative des villages à l'économie agropastorale.
En effet, dans ces villages, la façade pignon est orientée côté aval, généralement au sud, afin de récupérer un maximum de chaleur et de lumière pour les pièces à vivre (situées dans la partie bois). Le faîte est ainsi perpendiculaire à la pente. Au contraire, les bâtiments des villages dédiés au commerce sont organisés par rapport à la rue (faîte parallèle à la rue).

Véritable coffre-fort rural, le grenier repose sur des piliers en bois équipés de pierres à souris qui empêchent les rongeurs d'accéder aux denrées alimentaires. Construit en bois, le grenier est associé à un soubassement en maçonnerie qui peut être utilisé comme zone de stockage supplémentaire. Traditionnellement, la partie en madrier du grenier sert à stocker des provisions ainsi que du matériel qui n'est pas immédiatement nécessaire. Les madriers du grenier sont équarris, ses portes sont équipées de serrures pour protéger son contenu précieux. Le bâtiment peut être partagé par plusieurs personnes ou familles, il possède alors plusieurs portes et l'intérieur est subdivisé.

La particularité de grenier qui le rend exceptionnel est le traitement de ses madriers qui s'entrecroisent toujours mais qui n'ont pas de saillie. En effet, ils sont coupés au ras de la façade.
La saillie de l'étage supérieur est également une singularité exceptionnelle qui ne se retrouve en général seulement dans la vallée de Conches.
Les deux ouvertures horizontales sur chaque façade pignon servent probablement à l'aération et contribuent au décor du rural.

Le grenier conserve sa forme, sa structure, son système de construction et ses matériaux d'origine : le bâtiment repose sur des murs en maçonnerie crépis à la chaux, la partie supérieure est soutenue par des piliers surmontés de pierres à souris, les façades sont en madriers croisés aux angles sans saillie. Il est un témoin important de l'histoire du village et de l'architecture traditionnelle du Valais.



Façade Sud



Façade Nord

Degré de classement proposé

1	2	**3**	4+	4	5	6	7	0	...

Dernière modification: 14.05.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

09.08.2018 - Michel Troillet

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-912-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 912

Catégorie	Culte
Objet	**Chapelle St-Jean**
Autres noms	site archéologique (ancien château)
Adresse	Route du Château 4
Lieu-dit	Le Pied du Château
Parcelle n°	2128
Folio n°	9
Zone(s)	Zone de construction et d'installation d'intérêt public A
Fonction initiale	Chapelle
Fonction actuelle	Chapelle
Modification(s)	Entrée fermée en maçonnerie + crépi façades



Coordonnées : 2'569'722 / 1'103'130

Historique

Ce château occupait une position remarquable, sur une moraine située au-dessus du Brocard. Il est probable que ce fut le premier château épiscopal, antérieur à celui de la Bâtiaz. Les de Martigny, vidomnes, le tenaient pour le compte de l'évêque de Sion. La première et unique mention ancienne date de 1239. Il semble que le château ait été pris et partiellement détruit avant 1239. Puis il est probable qu'il fut assiégé et pris en 1259 par Pierre de Savoie, en même temps que les autres châteaux épiscopaux, dans sa guerre contre l'évêque. Il semble, sans que des trouvailles archéologiques ne l'attestent pour autant, que le Vieux-Château recouvre l'emplacement de l'ancien oppidum des Véragres : ce serait l'Octodure gaulois. Le Château-Vieux de Martigny n'est donc pas seulement intéressant comme construction du Moyen-Âge, mais comme une des positions les plus importantes du Valais dès l'époque préhistorique. Concernant la chapelle, la visite épiscopale de 1766 mentionne qu'elle est dédiée à St-Jean-Baptiste et dite dans le Château-Vieux. On y faisait des processions et des services, notamment à la St-Joseph, le mardi de Pâques et le 15 juin, fête de saint Bernard dit de Menthon. Les femmes venaient y prier pour obtenir une descendance masculine.

Description / Justification

A l'est de la crête, se trouvent les restes du château qualifié de Chastellex au XIVe siècle. On reconnaît l'emplacement du donjon quadrangulaire, situé dans le prolongement du palais ou habitation, dont on distingue quelques divisions de salles. Sous la cour subsiste la citerne qui devait récolter les eaux pluviales. Ce donjon doit dater du début du XIIe siècle, si ce n'est d'avant. A l'opposé, dominant l'entrée principale, s'élève encore la chapelle St-Jean. Il y avait certainement un bourg, soit des maisons, entre le château et la chapelle. La chapelle primitive devait mesurer environ 14 mètres de long. La restauration du XVIIe siècle n'a conservé que le choeur de cet ancien monument, qui peut remonter au XIIe ou XIIIe siècle. A ce moment, la chapelle était ouverte sur l'extérieur par un arc avec une grille en bois et présentait une voûte en cul de four et non d'arêtes. Actuellement, la chapelle se résume à un petit édifice avec abside circulaire à l'est et terminée par un mur droit à l'ouest, prolongée par un auvent.

Documents

Louis Blondel, Le vieux château de la Crête de Martigny ou de Saint-Jean, in : Vallesia, t. V, 1950, pp. 185-192.



Façade Sud-Est



Degré de classement proposé

1	2	3	4+	4	5	6	7	0	...

Dernière modification: 17.09.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

10.08.2018 - Michel Troillet

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-1025-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 1025

Catégorie	Artisanat - Industrie
Objet	
Adresse	Chemin de la Meudette 3
Localité	Les Rappes
Parcelle n°	1665
Folio n°	12
Zone(s)	Zone village B
Zone(s) superposée(s)	Site construit d'importance régionale - Périmètre A
Fonction initiale	Habitation



Coordonnées : 2'569'806 / 1'103'593

Description / Justification

Maison traditionnelle bien conservée et représentative des villages à l'économie agropastorale.

Bien que ce bâtiment reprenne le langage traditionnelle avec un socle en maçonnerie et les étages en madrier croisés, il se différencie par une hauteur de socle bien plus importante qu'usuellement. En conséquence, la partie en bois ne fait qu'un étage. Cette disposition change des maisons traditionnelles pour lesquelles les parties en pierre servent à protéger de l'humidité (contact avec le sol) et des incendies (cuisine à l'arrière), et les partie en bois aux pièces à vivre pour l'absorption de la chaleur et le coût de construction moindre. On en trouve que quelques exemples de ce type de maisons particulières dans la commune, elles sont plus présentes dans le Haut-Valais et le Valais central.

La disposition et la proportion des ouvertures sont également particulières et ne semblent pas suivre de logique.
Le bâtiment a subi quelques transformations mais conserve des détails historiques exceptionnels dans la cuisine (foyer d'origine, sol en pierre avec une pierre d'un moulin utilisée en remploi) et dans la pièce à vivre (boiseries, fenêtre, sol). Il conserve également la majeure partie de sa structure mélangeant la pierre et les madriers croisés. Ces derniers proviennent d'une construction plus ancienne (à l'instar de la pierre de moulin dans la cuisine). On remarque ceci par des trous dans les madriers, traces d'un assemblage antérieur différent.
La toiture ainsi que la dalle entre l'étage et les combles ont été refaites en 2021.

Malgré quelques modifications, le bâtiment conserve son aspect traditionnel, notamment grâce à la répartition des matériaux, à la disposition des espaces intérieurs et des ouvertures et à son système de construction. De plus, il fait partie d'une typologie d'habitation présente uniquement à Martigny-Combe dont il ne reste que quelques exemples.



Vue du Nord-Est, 2019



Vue du Nord, 2019

Degré de classement proposé

1	2	**3**	4+	4	5	6	7	0	...

Dernière modification: 06.09.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

26.11.2019 - Michel Troillet

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-1308-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 1308

Catégorie	Culte
Objet	**Chapelle de Ravoire**
Autres noms	Notre Dame de Lourdes
Adresse	Route de l'Eglise 13
Localité	Ravoire
Lieu-dit	Les Démés
Parcelle n°	810
Folio n°	7
Zone(s)	-
Fonction initiale	Eglise
Fonction actuelle	Eglise
Propriétaire(s)	La Paroisse Catholique Romaine de Martigny
Maître d'ouvrage	Chanoine Massard
Architecte(s)	François-Casimir Besson
Année de constr.	1926 - 1927
Période	XXe siècle



Coordonnées : 2'569'635 / 1'105'153

Historique

La chapelle de Ravoire est issue de la demande des ravoirands et du chanoine Massard qui font une première demande pour la construction d'une église 1922 au conseil communal de Martigny-Combe qui offre de payé 25% de la fourniture de bois pour la construction. La chapelle Notre-Dame de Lourdes de Ravoire est construite, avec le rectorat attenant, sur une parcelle de terrain donnée par la commune de Martigny-Combe. La chapelle a été consacrée le 7 novembre 1926. Les plans sont dus à l'architecte F.-C. Besson. Cependant les paroissiens rencontrent des problèmes de financement de l'église et lance dès 1929 une quête pour éponger leurs dettes. Le chanoine Nestor Adam, futur évêque de Sion, a été recteur de la chapelle de 1934 à 1939. À la fin des années 50, la chapelle a reçu un financement pour l'installation de vitraux. La réalisation de ces derniers a été confiée à Paul Monnier et ils ont été installés en 1962. En 1990, des travaux de restaurations de la peinture, recouverte de poussière selon les témoins de l'époque (Nouvelliste 1990), ainsi que les installations électriques sont effectuées à l'intérieur de la chapelle.

Description / Justification

La chapelle de Ravoire, située près du hameau des Démés, est un bâtiment de plan rectangulaire en maçonnerie avec une abside simple en demi-cercle. Son orientation Nord-Est - Sud-Ouest est couronnée d'un toit à double pente. Un campanile surmonté d'une flèche hexagonale se dresse à l'angle Est de la nef. Les murs extérieurs sont revêtus d'une maçonnerie peinte en jaune, avec un socle en pierres grossièrement taillées apparentes jointoyées au ciment. Les ouvertures sont réparties en deux travées le long de la nef ainsi qu'à l'abside. Elles sont encadrées de pierres taillées avec des arcs en plein cintre. Le clocher possède des baies rectangulaires taillées grossièrement. L'entrée, située sur la façade N-E, est couverte par un auvent en bois soutenu par des consoles moulurées. Deux baies rectangulaires encadrent le portique, au-dessus duquel se trouve une rosace, avec une ouverture rectangulaire sous le pignon. Le portique est constitué d'un encadrement en pierre taillée avec un arc en plein cintre soutenu par des pilastres. Sous l'arc, un tympan orné d'un bas-relief peint en jaune est encadré de peinture rouge. À l'intérieur, la chapelle présente la structure d'une église-halle, avec une nef divisée en quatre sections par des pilastres de style composite sans base. Ces éléments soutiennent les doubleaux séparant les voûtes d'arêtes des travées, en faux appareil gris surligné de blanc. Les fenêtres arborent six vitraux illustrant l'arc narratif de la vie de la Vierge Marie, avec l'image du pape Pie XII sur le vitrail de l'Assomption, ainsi que deux vitraux représentant St André et St Louis, en hommage aux donateurs de la chapelle (BERREAU). La rosace représente le pape Jean XXIII avec l'encyclique « Mater et Magistra ». L'accès au chœur se fait par un arc en faux appareil, tandis que les épaulements de la nef sont ornés des statues de la Vierge Marie et de Saint-Joseph. Le chœur est agrémenté d'un maître-autel, contemporain de la construction de l'église.

La chapelle de Ravoire s'inscrit dans la continuité des édifices conçus par François-Casimir Besson dans les années 1920, qui puisent dans le répertoire historique valaisan principalement de la contre-réforme. Elle intègre plusieurs éléments de la contre-réforme, comme l'ornementation sobre de la façade uniquement agrémenté d'un auvent et l'agencement intérieur à une seule nef. L'ajout des vitraux en 1962 enrichit l'histoire de la chapelle en mettant en avant les protagonistes des réformes ecclésiastiques du concile Vatican II. Hormis ces vitraux, l'église est restée inchangée jusqu'à nos jours.



Façade N-E (© Jean-Louis Pitteloud, 2011)



Intérieur (© Jean-Louis Pitteloud, 2011)

Documents

SIP, Archives MH, Dossier 84-2013
TETE, L., Martigny-Combe : de la création de la Commune en 1841 à nos jours, Commune de Martigny-Combe, Martigny-Combe, 2015.
GUEX, Pascal, Une rénovation nécessaire : la chapelle de Ravoire se détériore, Le Nouvelliste, 1990, nº. 52, p. 28.
BERREAUX, Emmanuel Des vitraux à la chapelle de Ravoire [par Paul Monnier], Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais, 1962, n° 509, p.12.
AA, La chapelle de Ravoire, Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais, 1928, nº. 7, p. 2.

Degré de classement proposé

1	2	**3**	4+	4	5	6	7	0	...

Dernière modification: 09.09.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-1401-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 1401

Catégorie	Habitation
Objet	**Mazot**
Adresse	La Crette 1
Localité	Le Perrey
Lieu-dit	Le Perrey du bas
Parcelle n°	7251
Folio n°	29
Zone(s)	Zone hameau B - Plan Cerisier / Les Guières / Le Perrey
Zone(s) superposée(s)	Site construit d'importance nationale (ISOS) : Périmètre A
Fonction initiale	Mazot
Fonction actuelle	Habitation
Modification(s)	rénovation en 1995



Coordonnées : 2'570'012 / 1'104'086

Description / Justification

Mazot traditionnel bien conservé, caractéristique de l'architecture temporaire traditionnelle valaisanne en pierre, et représentative des villages à l'économie viticole.

Le mazot est une habitation temporaire destinée à loger les paysans vivant dans une autre localité pendant la période de travail de la vigne. C'est une maison ne possédant que l'essentiel pour y vivre sur une courte durée. De nombreux mazots sont partagés par deux familles, chacune occupant une moitié du toit. Construits aussi bien en maçonnerie qu'en bois ou un mélange des deux, ils sont généralement érigés de manière contiguë le long des voies d'accès aux terrains viticoles.

Les mazots se limitent généralement à deux pièces : une cuisine du côté amont et une chambre du côté aval. L'entrée principale située du côté de la cuisine tandis que les caves sont accessibles par des portes du côté aval. Certains mazots incluent également des écuries pour abriter les animaux utilisés pour le transport du matériel ainsi que des combles avec des ouvertures pour l'aération.
Ici, le granit nous permet d'ailleurs de dater plus précisément le bâtiment puisque la première exploitation de blocs erratiques de granit a été ouverte à Monthey en 1847 et au Ravoire dès 1908, et son utilisation ne dépasse que rarement le premier tiers du XXe siècle.

Ce mazot a conservé ses caractéristiques historiques : il présente un plan rectangulaire, est construit en maçonnerie et comporte deux niveaux, le faîte est perpendiculaire aux courbes de niveau et sa couverture est constituée d'ardoises, les façades sont revêtues d'un crépi et sont percées d'ouvertures symétriques sur la façade avale. La structure et le volume d'origine sont conservés ce qui revêt une importance significative.



Façade nord-est



Vue du sud-est

Degré de classement proposé

1	2	**3**	4+	4	5	6	7	0	...

Dernière modification: 09.09.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

16.08.2019 - Michel Troillet

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-1507-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 1507

Catégorie	Habitation
Objet	**Mazot**
Adresse	Les Guières 40
Localité	Plan-Cerisier
Lieu-dit	Les Guières
Parcelle n°	7319,7320
Folio n°	30
Zone(s)	Zone hameau B - Plan Cerisier / Les Guières / Le Perrey
Zone(s) superposée(s)	Site construit d'importance nationale (ISOS) : Périmètre A
Fonction initiale	Mazot
Fonction actuelle	Habitation
Modification(s)	rénovation 1981-1985



Coordonnées : 2'570'185 / 1'104'322

Description / Justification

Mazot traditionnel bien conservé, caractéristique de l'architecture temporaire traditionnelle valaisanne, et représentative des villages à l'économie viticole.

Le mazot est une habitation temporaire destinée à loger les paysans vivant dans une autre localité, généralement plus en altitude ou la vigne ne pousse pas, pendant la période de travail de la vigne. En raison de son utilisation ponctuelle, il ne possède qu'un confort rudimentaire, n'offrant que l'essentiel pour vivre sur une courte durée. De nombreux mazots sont partagés par deux familles, chacune occupant une moitié du toit.

Construits aussi bien en maçonnerie qu'en bois ou un mélange des deux, dans le hameau des Guières, c'est la pierre qui est majoritaire. Ils sont généralement érigés avec un faîte perpendiculaire à la pente et une façade pignon donnant sur la vallée. La particularité des villages de Martigny-Combe réside dans la continuité de ses mazots qui s'alignent également à la rue, donnant naissance à de longues rangées de bâtiments. Ils représentent ainsi parfaitement la position de Martigny-Combe entre plaine et montagne, où les bâtiments sont parfois positionnés par rapport à la rue, parfois par rapport à la pente, mais toujours de manière ordonnée.

Les mazots se limitent généralement à deux pièces : une cuisine du côté amont et une chambre du côté aval. L'entrée principale située du côté de la cuisine tandis que les caves sont accessibles par des portes du côté aval.
Certains mazots comme ici incluent également des écuries pour abriter les animaux utilisés pour le transport du matériel ainsi que des combles avec des ouvertures pour l'aération.

Le mazot est dans un état de préservation exceptionnel et a conservé toutes ses caractéristiques historiques : il présente un plan rectangulaire, sa structure est en maçonnerie, le faîte est perpendiculaire à la pente et sa couverture est constituée d'ardoises, la disposition des ouvertures en façade est d'origine (portes de cave et de l'habitation, fenêtre de la pièce à vivre). La structure et le volume d'origine sont conservés et s'intègrent parfaitement au reste du village.



Façade N-O du demi-mazot et appentis (à gauche)



Façade sud-est du demi-mazot (partie de droite)

Degré de classement proposé

1	2	**3**	4+	4	5	6	7	0	...

Dernière modification: 16.09.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

05.07.2019 - Michel Troillet

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-1536-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 1536

Catégorie	Habitation
Objet	**Mazot**
Adresse	Les Guières 50
Localité	Plan-Cerisier
Lieu-dit	Les Guières
Parcelle n°	6884
Folio n°	28
Zone(s)	Zone hameau B - Plan Cerisier / Les Guières / Le Perrey
Zone(s) superposée(s)	Site construit d'importance nationale (ISOS) : Périmètre A
Fonction initiale	Mazot
Fonction actuelle	Habitation
Modification(s)	1971-1980



Coordonnées : 2'570'177 / 1'104'360

Description / Justification

Mazot traditionnel bien conservé, caractéristique de l'architecture temporaire traditionnelle valaisanne, et représentative des villages à l'économie viticole.

Le mazot est une habitation temporaire destinée à loger les paysans vivant dans une autre localité, généralement plus en altitude ou la vigne ne pousse pas, pendant la période de travail de la vigne. En raison de son utilisation ponctuelle, il ne possède qu'un confort rudimentaire, n'offrant que l'essentiel pour vivre sur un courte durée.

Construits aussi bien en maçonnerie qu'en bois ou un mélange des deux, ils sont généralement érigés avec un faîte perpendiculaire à la pente et une façade pignon donnant sur la vallée. La particularité des villages de Martigny-Combe réside dans la continuité de ses mazots qui s'alignent également à la rue, donnant naissance à de longues rangées de bâtiments. Ils représentent ainsi parfaitement la position de Martigny-Combe entre plaine et montagne, où les bâtiments sont parfois positionnés par rapport à la rue, parfois par rapport à la pente, mais toujours de manière ordonnée.

Les mazots se limitent généralement à deux pièces : une cuisine du côté amont et une chambre du côté aval. L'entrée principale située du côté de la cuisine tandis que les caves sont accessibles par des portes du côté aval. Certains mazots incluent également des écuries pour abriter les animaux utilisés pour le transport du matériel ainsi que des combles avec des ouvertures pour l'aération.

Le mazot a conservé ses caractéristiques historiques : il présente un plan rectangulaire, son socle et sa façade arrière sont en maçonnerie, les étages sont en bois, le faîte est parallèle à la rue et sa couverture est constituée d'ardoises, la disposition des ouvertures en façade est d'origine. La structure et le volume d'origine sont conservés et s'intègrent parfaitement au reste du village.



Façade sud-ouest



Façade nord-est

Degré de classement proposé

1	2	**3**	4+	4	5	6	7	0	...

Dernière modification: 23.05.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

08.07.2019 - Michel Troillet

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-1572-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 1572

Catégorie	Habitation
Objet	**Mazot**
Adresse	Plan-Cerisier 56
Localité	Plan-Cerisier
Lieu-dit	Plan-Cerisier
Parcelle n°	7525
Folio n°	30
Zone(s)	Zone hameau B - Plan Cerisier / Les Guières / Le Perrey
Fonction initiale	Mazot
Fonction actuelle	Habitation
Année de constr.	1837
Période	XIXe siècle



Coordonnées : 2'570'106 / 1'104'207

Description / Justification

Mazot traditionnel bien conservé, caractéristique de l'architecture temporaire traditionnelle valaisanne, et représentative des villages à l'économie viticole.

Le mazot est une habitation temporaire destinée à loger les paysans vivant dans une autre localité, généralement plus en altitude ou la vigne ne pousse pas, pendant la période de travail de la vigne. En raison de son utilisation ponctuelle, il ne possède qu'un confort rudimentaire, n'offrant que l'essentiel pour vivre sur un courte durée.

Construits aussi bien en maçonnerie qu'en bois ou un mélange des deux, ils sont généralement érigés avec un faîte perpendiculaire à la pente et une façade pignon donnant sur la vallée. La particularité des villages de Martigny-Combe réside dans la continuité de ses mazots qui s'alignent également à la rue, donnant naissance à de longues rangées de bâtiments. Ils représentent ainsi parfaitement la position de Martigny-Combe entre plaine et montagne, où les bâtiments sont parfois positionnés par rapport à la rue, parfois par rapport à la pente, mais toujours de manière ordonnée. Au hameau de Plan-Cerisier, les bâtiments au bord de la route y sont parallèle, tandis que le reste du village s'oriente perpendiculairement à la pente.

Les mazots se limitent généralement à deux pièces : une cuisine du côté amont et une chambre du côté aval. L'entrée principale située du côté de la cuisine tandis que les caves sont accessibles par des portes du côté aval. Certains mazots incluent également des écuries pour abriter les animaux utilisés pour le transport du matériel ainsi que des combles avec des ouvertures pour l'aération.

Malgré quelques modifications comme l'agrandissement de ses ouvertures, le mazot est dans un état de préservation exceptionnel et a conservé ses caractéristiques historiques : il présente un plan rectangulaire, son socle et sa façade arrière sont en maçonnerie, les étages sont en bois, le faîte est perpendiculaire à la pente et sa couverture est constituée d'ardoises, la disposition des ouvertures en façade est d'origine. La structure et le volume d'origine sont conservés et s'intègrent parfaitement au reste du village.



Socle et façade nord-est



Entrée et terrasse au sud-ouest

Degré de classement proposé

1	2	**3**	4+	4	5	6	7	0	...

Dernière modification: 10.09.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

24.07.2019 - Michel Troillet

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-1595-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 1595

Catégorie	Artisanat - Industrie
Objet	**Mazot**
Adresse	Plan-Cerisier 21
Localité	Le Perrey
Lieu-dit	Crettex
Parcelle n°	7645
Folio n°	30
Zone(s)	Zone hameau B - Plan Cerisier / Les Guières / Le Perrey
Zone(s) superposée(s)	Site construit d'importance nationale (ISOS) : Périmètre A
Fonction initiale	Grange
Modification(s)	rénovation en 1986



Coordonnées : 2'570'095 / 1'104'123

Description / Justification

Ancienne grange-écurie d'un mazot.
En effet, certains mazots incluent également des écuries pour abriter les animaux utilisés pour le transport du matériel ainsi que des combles avec des ouvertures pour l'aération.

Cette grange-écurie est très rudimentaire dans sa conception mais est très bien conservée. Elle est l'un des rares exemples de grange en pierre en annexe d'un mazot également, ce qui en fait un élément exceptionnel. Elle s'intègre parfaitement au village par son alignement à la rue, ses dimensions modeste, l'orientation de son faîte qui suit la rue, ainsi que par sa substance historique : sa structure est en pierre, comme le reste du village, une porte d'écurie donnant sur la rue et une meurtrière pour aérer la partie supérieure, probablement destinée au stockage du foin.



Façade nord-est de la cave



Façade sud-ouest

Degré de classement proposé

1	2	**3**	4+	4	5	6	7	0	...

Dernière modification: 10.09.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

03.08.2019 - Michel Troillet

MESURES DE PROTECTION 137-1595-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 1595

Prescriptions générales de sauvegarde

NOTE 3
Restauration voire transformation envisageable en conservant l’authenticité de l’objet, son identité et son caractère initial. Maintien du volume existant, de sa structure et de sa typologie, conservation voire restauration de l'enveloppe et de ses composantes ainsi que de sa substance intérieure. Démolition non admise.
Si la valeur de classement est suivie de la lettre "A", le service cantonal en charge de l'archéologie doit être prévenu afin de pouvoir entreprendre des investigations avant tous travaux.

Prescriptions particulières de sauvegarde

Le traitement des façades en maçonnerie, pierres dégarnies, devrait être exécuté avec un crépi à la chaux "pietra rase".

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-1596-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 1596

Catégorie	Habitation
Objet	**Mazot**
Adresse	Plan-Cerisier 17
Localité	Le Perrey
Lieu-dit	Crettex
Parcelle n°	7646
Folio n°	30
Zone(s)	Zone hameau B - Plan Cerisier / Les Guières / Le Perrey
Zone(s) superposée(s)	Site construit d'importance nationale (ISOS) : Périmètre A
Fonction initiale	Mazot
Fonction actuelle	Habitation
Modification(s)	rénovation 1971-1980



Coordonnées : 2'570'098 / 1'104'119

Description / Justification

Mazot traditionnel bien conservé, caractéristique de l'architecture temporaire traditionnelle valaisanne, et représentative des villages à l'économie viticole.

Le mazot est une habitation temporaire destinée à loger les paysans vivant dans une autre localité, généralement plus en altitude ou la vigne ne pousse pas, pendant la période de travail de la vigne. En raison de son utilisation ponctuelle, il ne possède qu'un confort rudimentaire, n'offrant que l'essentiel pour vivre sur un courte durée. De nombreux mazots sont partagés par deux familles, chacune occupant une moitié du toit. Construits aussi bien en maçonnerie qu'en bois ou un mélange des deux, ils sont généralement érigés avec un faîte perpendiculaire à la pente et une façade pignon donnant sur la vallée. La particularité des villages de Martigny-Combe réside dans la continuité de ses mazots qui s'alignent également à la rue, donnant naissance à de longues rangées de bâtiments. Ils représentent ainsi parfaitement la position de Martigny-Combe entre plaine et montagne, où les bâtiments sont parfois positionnés par rapport à la rue, parfois par rapport à la pente, mais toujours de manière ordonnée.

Les mazots se limitent généralement à deux pièces : une cuisine du côté amont et une chambre du côté aval. L'entrée principale située du côté de la cuisine tandis que les caves sont accessibles par des portes du côté aval. Certains mazots incluent également des écuries pour abriter les animaux utilisés pour le transport du matériel ainsi que des combles avec des ouvertures pour l'aération.
Le granit utilisé pour l'encadrement de l'entrée de la cave, nous permet d'ailleurs de dater plus précisément le bâtiment puisque la première exploitation de blocs erratiques de granit a été ouverte à Monthey en 1847 et au Ravoire dès 1908, et son utilisation ne dépasse que rarement le premier tiers du XXe siècle.

Le mazot est un exemple exceptionnellement bien préservé de ce type de bâtiments qui a conservé ses caractéristiques historiques : il présente un plan rectangulaire, sa structure est en maçonnerie, le faîte est perpendiculaire à la pente et sa couverture est constituée d'ardoises, la disposition des ouvertures en façade est d'origine (portes de cave et de l'appartement, fenêtre de la pièce à vivre). La structure et le volume d'origine sont conservés ce qui revêt une importance significative.



Façade nord-est avec cave



façade nord-ouest, entrée

Degré de classement proposé

1	2	**3**	4+	4	5	6	7	0	...

Dernière modification: 10.09.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

03.08.2019 - Michel Troillet

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-1597-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 1597

Catégorie	Habitation
Objet	**Mazot**
Adresse	Plan-Cerisier 15
Localité	Le Perrey
Lieu-dit	Crettex
Parcelle n°	7648
Folio n°	30
Zone(s)	Zone hameau B - Plan Cerisier / Les Guières / Le Perrey
Zone(s) superposée(s)	Site construit d'importance nationale (ISOS) : Périmètre A
Fonction initiale	Mazot



Coordonnées : 2'570'100 / 1'104'116

Description / Justification

Mazot traditionnel bien conservé, caractéristique de l'architecture temporaire traditionnelle valaisanne, et représentative des villages à l'économie viticole.

Le mazot est une habitation temporaire destinée à loger les paysans vivant dans une autre localité, généralement plus en altitude ou la vigne ne pousse pas, pendant la période de travail de la vigne. En raison de son utilisation ponctuelle, il ne possède qu'un confort rudimentaire, n'offrant que l'essentiel pour vivre sur un courte durée. De nombreux mazots sont partagés par deux familles, chacune occupant une moitié du toit. Construits aussi bien en maçonnerie qu'en bois ou un mélange des deux, ils sont généralement érigés avec un faîte perpendiculaire à la pente et une façade pignon donnant sur la vallée. La particularité des villages de Martigny-Combe réside dans la continuité de ses mazots qui s'alignent également à la rue, donnant naissance à de longues rangées de bâtiments. Ils représentent ainsi parfaitement la position de Martigny-Combe entre plaine et montagne, où les bâtiments sont parfois positionnés par rapport à la rue, parfois par rapport à la pente, mais toujours de manière ordonnée.

Les mazots se limitent généralement à deux pièces : une cuisine du côté amont et une chambre du côté aval. L'entrée principale située du côté de la cuisine tandis que les caves sont accessibles par des portes du côté aval. Certains mazots incluent également des écuries pour abriter les animaux utilisés pour le transport du matériel ainsi que des combles avec des ouvertures pour l'aération.
Le granit utilisé pour l'encadrement de l'entrée de la cave, nous permet d'ailleurs de dater plus précisément le bâtiment puisque la première exploitation de blocs erratiques de granit a été ouverte à Monthey en 1847 et au Ravoire dès 1908, et son utilisation ne dépasse que rarement le premier tiers du XXe siècle.

Le mazot est un exemple exceptionnellement bien préservé de ce type de bâtiments qui a conservé ses caractéristiques historiques : il présente un plan rectangulaire, sa structure est en maçonnerie, le faîte est perpendiculaire à la pente et sa couverture est constituée d'ardoises, la disposition des ouvertures en façade est d'origine (portes de cave et de l'apparemment, fenêtre de la pièce à vivre). La partie arrière semble avoir été accolée d'une annexe plus récente. La structure et le volume d'origine sont conservés ce qui revêt une importance significative.



Vue du sud-est



Façade sud-est

Degré de classement proposé

1	2	**3**	4+	4	5	6	7	0	...

Dernière modification: 10.09.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

03.08.2019 - Michel Troillet

MESURES DE PROTECTION 137-1597-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 1597

Prescriptions générales de sauvegarde

NOTE 3
Restauration voire transformation envisageable en conservant l’authenticité de l’objet, son identité et son caractère initial. Maintien du volume existant, de sa structure et de sa typologie, conservation voire restauration de l'enveloppe et de ses composantes ainsi que de sa substance intérieure. Démolition non admise.
Si la valeur de classement est suivie de la lettre "A", le service cantonal en charge de l'archéologie doit être prévenu afin de pouvoir entreprendre des investigations avant tous travaux.

Prescriptions particulières de sauvegarde

Un peu d'ordre dans les volumes annexes au sud-ouest est nécessaire. Les pierres en saillie sont peu en phase avec le vernaculaire, leur dépose et la reprise des crépis est fortement souhaitable.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-1618-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 1618

Catégorie	Culte
Objet	**Chapelle Saint-Vandelin**
Autres noms	Chapelle de Charavex, Chapelle Notre-Dame-des-Neiges
Localité	Charavex
Parcelle n°	11830
Folio n°	58
Zone(s)	Aire forestière
Fonction initiale	Chapelle
Fonction actuelle	Chapelle
Maître d'ouvrage	Jean-Joseph Ganioz
Année de constr.	1767
Période	XVIIIe siècle
Modification(s)	1994



Coordonnées : 2'568'227 / 1'105'973

Historique

La chapelle de Notre-Dame-des-Neiges a été érigée dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, comme en témoigne le millésime 1767 peint sur l'autel. À cette époque, l'alpage était la propriété de la famille Ganioz, qui collaborait depuis 1760 avec un maître-maçon du nom de Domenico Gualino. La chapelle a obtenu l'autorisation de célébrer la messe en 1775 et a été utilisée tout au long des XVIIIe et XIXe siècles, probablement à des fins familiales. En 1871, Germain Ganioz a cédé l'alpage, y compris la chapelle, à Joseph Giroud. En 1913, Louise Morand-Ganioz a racheté les parcelles précédemment cédées par son père, passant ses étés avec sa famille et ses amis fréquentant la chapelle pour la messe. En 1945, la commune de la Bâtiaz a acquis l'alpage de Charavex et a décidé d'entretenir la chapelle. En 1994, la chapelle est sur le territoire de la commune de Martigny-Combe mais appartient à la bourgeoisie de Martigny. C'est à ce moment qu'elle a fait l'objet d'une restauration qui a permis de retrouver les couleurs originales du décor intérieur. L'église est classée monument historique en janvier 1997.

Description / Justification

Située sur une formation rocheuse au sud des chalets de Charavex, la chapelle est un édifice rectangulaire de 6 x 4,25 m, construit en maçonnerie et recouvert de crépis. L'édifice s'élève sur un seul niveau et est orienté nord-sud. Il est couvert d'un toit à double pente en lauze, dont le faîte suit la longueur du bâtiment. La façade côté sud se compose d'une porte en bois, accessible par des marches en pierre, ainsi que d'une baie rectangulaire juste sous le faîte, seule ouverture des combles. A l'intérieur, l'autel, portant le millésime de 1767, est éclairé par deux fenêtres latérales. Ce dernier est surmonté d'une peinture à l'huile du XVIIIe siècle représentant Saint Vendelin encadré par un cadre en stuc. Autour de ce tableau, le chœur est peint en bleu et orné de motif floraux polychrome également en stuc. Le sol est dallé et le mobilier est constitué de deux bancs en bois. Le plafond est formé de deux voutes dont les clés sont ornées de décoration en stuc peint en jaune. Les parois sont ornées de décorations florales. Les pilastres et les arcs doubleaux sont décorés avec un faux marbre à veines brun foncé. Les voutes d'arête sont soulignées par des bandes bleues. Le soubassement également peint en imitation de marbre bleu moucheté court le long de la base des murs. L'atelier Saint-Dismas dans son rapport rapproche cette peinture à une imitation de la pierre de Saint-Tryphon.

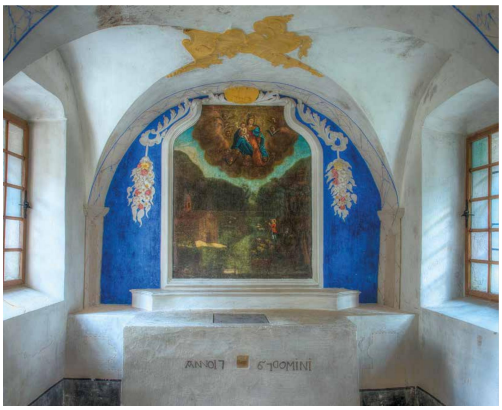
La chapelle s'inscrit dans un mouvement architectural bien ancré en Valais et correspond à la majorité des édifices religieux baroques construits entre 1600 et 1800. Leur emplacement dans des petits villages (moins d'argent et moins d'affluence) se reflète sur leur architecture simple. De petite taille, ces chapelles sont généralement rectangulaires et faites d'un seul vaisseau. Bien que d'une architecture encore plus rudimentaire que ses contemporaines (pas de décor, pas de campanile, pas d'auvent, etc.), du moins de l'extérieur, la chapelle Saint-Vandelin de Charavex est un bâtiment religieux exceptionnel par son intérieur dont l'architecture, l'autel et le décor peint.

Documents

FARQUET, R., « Notice historique sur l'alpage de Charavex », Patrimoines de Martigny, Martigny, vol. 19, 2015.
SIP, Archives MH, Dossier 83-2011



Vue de l'Ouest (FARQUET, 2015)



Vue vers l'abside (FARQUET, 2015)

Degré de classement proposé

1	2	**3**	4+	4	5	6	7	0	...

Dernière modification: 10.09.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

19.11.2019 - Noémie Carraux

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-1803-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 1803

Catégorie	Habitation
Objet	
Adresse	Route du Sommet des Vignes
Localité	Ravoire
Lieu-dit	Les Lentillères
Parcelle n°	3646
Folio n°	24
Zone(s)	Zone village B
Fonction initiale	Mazot
Fonction actuelle	Habitation individuelle



Coordonnées : 2'570'534 / 1'105'542

Description / Justification

Mazot traditionnel bien conservé, caractéristique de l'architecture temporaire traditionnelle valaisanne, et représentative des villages à l'économie viticole.

Le mazot est une habitation temporaire destinée à loger les paysans vivant dans une autre localité, généralement plus en altitude ou la vigne ne pousse pas, pendant la période de travail de la vigne. En raison de son utilisation ponctuelle, il ne possède qu'un confort rudimentaire, n'offrant que l'essentiel pour vivre sur un courte durée. De nombreux mazots sont partagés par deux familles, chacune occupant une moitié du toit. Construits aussi bien en maçonnerie qu'en bois ou un mélange des deux, ils sont généralement érigés avec un faîte perpendiculaire à la pente et une façade pignon donnant sur la vallée.

Les mazots se limitent généralement à deux pièces : une cuisine du côté amont et une chambre du côté aval. L'entrée principale située du côté de la cuisine tandis que les caves sont accessibles par des portes du côté aval. Certains mazots incluent également des écuries pour abriter les animaux utilisés pour le transport du matériel ainsi que des combles avec des ouvertures pour l'aération.

Le mazot a conservé ses caractéristiques historiques : il présente un plan rectangulaire, sa structure est en maçonnerie, le faîte est perpendiculaire à la pente et sa couverture est constituée d'ardoises, la disposition des ouvertures en façade est d'origine (portes de cave et de l'apparemment, fenêtre de la pièce à vivre). La structure et le volume d'origine sont conservés et s'intègrent parfaitement au reste du village.



Vue du Sud-Ouest



Vue du Sud-Est

Degré de classement proposé

1	2	**3**	4+	4	5	6	7	0	...

Dernière modification: 10.09.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-2900-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 2900

Catégorie	Artisanat - Industrie
Objet	**Le Raccard du Magnin**
Adresse	Les Rapperins
Localité	Ravoire
Lieu-dit	les Rapperins
Parcelle n°	1275
Folio n°	9
Zone(s)	-
Fonction initiale	Raccard
Fonction actuelle	Raccard
Année de constr.	1790
Période	XVIIIe siècle



Coordonnées : 2'569'150 / 1'104'805

Historique

La date de 1790 est gravée sur le linteau de la porte d'entrée.

Description / Justification

Raccard traditionnel bien conservé, caractéristique de l'architecture traditionnelle valaisanne en bois, et représentative des villages à l'économie agropastorale.
En effet, dans ces villages, la façade pignon est orientée côté aval, généralement au sud, afin de récupérer un maximum de chaleur et de lumière pour les pièces à vivre (situées dans la partie bois). Le faîte est ainsi perpendiculaire à la pente. Au contraire, les bâtiments des villages dédiés au commerce sont organisés par rapport à la rue (faîte parallèle à la rue).

Le raccard est un édifice agricole lié à la culture des céréales. La structure du raccard, construite en bois non équarri, favorise la circulation de l'air à l'intérieur, facilitant le séchage des céréales entreposées. Les portes d'accès sont suffisamment larges pour permettre le passage de charges de céréales. L'aire de battage, située au sol du raccard, est une partie essentielle de sa fonction. Il s'agit de planches plus robustes et surtout plus serrées où l'on bat les céréales pour en faire sortir les grains. Pour contrer le mouvement saisonnier du bois et l'écartement du plancher, celui-ci est parfois renforcé par une clé de serrage, un système de poutre intercalaire amovible de forme trapézoïdale. Cette technique permet de maintenir le plancher sous tension et de combler les espaces provoqués par les variations climatiques, assurant ainsi que le grain ne soit pas perdu à travers le plancher.
À l'extérieur du raccard, on trouve souvent une galerie avec des treilles destinées au séchage des légumineuses telles que les fèves. Cette galerie est généralement placée sur la façade aval avec une porte d'accès, mais elle peut également être présente sur une ou plusieurs autres façades.

Ce raccard conserve sa forme, sa structure, son système de construction et ses matériaux d'origine. Il est un témoin important de l'histoire du village, de l'économie agropastorale historique et de l'architecture traditionnelle du Valais.



Vue du Sud-Ouest



Vue du Nord-Est

Degré de classement proposé

1	2	**3**	4+	4	5	6	7	0	...

Dernière modification: 27.05.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-2901-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 2901

Catégorie	Artisanat - Industrie
Objet	
Adresse	Les Rapperins 52
Localité	Ravoire
Lieu-dit	Les Rapperins
Parcelle n°	1321
Folio n°	9
Zone(s)	-
Fonction initiale	Raccard
Fonction actuelle	Raccard
Période	XIXe siècle



Coordonnées : 2'569'196 / 1'104'892

Description / Justification

Raccard traditionnel bien conservé, caractéristique de l'architecture traditionnelle valaisanne en bois, et représentative des villages à l'économie agropastorale.
En effet, dans ces villages, la façade pignon est orientée côté aval, généralement au sud, afin de récupérer un maximum de chaleur et de lumière pour les pièces à vivre (situées dans la partie bois). Le faîte est ainsi perpendiculaire à la pente. Au contraire, les bâtiments des villages dédiés au commerce sont organisés par rapport à la rue (faîte parallèle à la rue).

Le raccard est un édifice agricole lié à la culture des céréales. La structure du raccard, construite en bois non équarri, favorise la circulation de l'air à l'intérieur, facilitant le séchage des céréales entreposées. Les portes d'accès sont suffisamment larges pour permettre le passage de charges de céréales. L'aire de battage, située au sol du raccard, est une partie essentielle de sa fonction. Elle s'observe ici sur les façades sud-est et nord-ouest. Il s'agit de planches plus robustes et surtout plus serrées où l'on bat les céréales pour en faire sortir les grains. Cette technique permet de maintenir le plancher sous tension et de combler les espaces provoqués par les variations climatiques, assurant ainsi que le grain ne soit pas perdu à travers le plancher.

Ce raccard conserve sa forme, sa structure, son système de construction traditionnel et ses matériaux d'origine. Il est un témoin important de l'histoire du village, de l'économie agropastorale historique et de l'architecture traditionnelle du Valais.



vue du Sud-Est



Vue de l'Ouest

Degré de classement proposé

1	2	**3**	4+	4	5	6	7	0	...

Dernière modification: 10.09.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-2907-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 2907

Catégorie	Artisanat - Industrie
Objet	
Adresse	Les Rapperins 28
Localité	Ravoire
Lieu-dit	Les Rapperins
Parcelle n°	1160
Folio n°	9
Zone(s)	Zone hameau A
Fonction initiale	Grenier
Fonction actuelle	Grenier



Coordonnées : 2'569'262 / 1'104'964

Description / Justification

Grenier traditionnel bien conservé, caractéristique de l'architecture traditionnelle valaisanne en bois, et représentative des villages à l'économie agropastorale.
En effet, dans ces villages, la façade pignon est orientée côté aval, généralement au sud, afin de récupérer un maximum de chaleur et de lumière pour les pièces à vivre (situées dans la partie bois). Le faîte est ainsi perpendiculaire à la pente. Au contraire, les bâtiments des villages dédiés au commerce sont organisés par rapport à la rue (faîte parallèle à la rue).

Véritable coffre-fort rural, le grenier est un espace de stockage pour des denrées alimentaires et pour des objets précieux. Il repose sur des piliers en bois équipés de pierres à souris qui empêchent les rongeurs d'accéder aux denrées alimentaires. Construit en bois, il est posé sur un socle en maçonnerie qui peut être utilisé comme zone de stockage supplémentaire. Traditionnellement, la partie en madrier du grenier sert à stocker des provisions ainsi que du matériel qui n'est pas immédiatement nécessaire. Le bâtiment peut être partagé par plusieurs personnes ou familles, il possède alors plusieurs portes équipées de serrures pour protéger son contenu précieux et l'intérieur est subdivisé.

Ce grenier conserve sa forme, sa structure, son système de construction traditionnel et ses matériaux d'origine. Il est un témoin important de l'histoire du village, de l'économie agropastorale historique et de l'architecture traditionnelle du Valais.



Vue du Sud-Est



Vue du Sud-Ouest

Degré de classement proposé

1	2	**3**	4+	4	5	6	7	0	...

Dernière modification: 10.09.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-2908-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 2908

Catégorie	Artisanat - Industrie
Objet	
Adresse	Les Rapperins 30
Localité	Ravoire
Lieu-dit	Les Rapperins
Parcelle n°	1162
Folio n°	9
Zone(s)	Zone hameau A
Fonction initiale	Grenier
Fonction actuelle	Grenier
Période	XIXe siècle



Coordonnées : 2'569'272 / 1'104'980

Description / Justification

Grenier traditionnel bien conservé, caractéristique de l'architecture traditionnelle valaisanne en bois, et représentative des villages à l'économie agropastorale.
En effet, dans ces villages, la façade pignon est orientée côté aval, généralement au sud, afin de récupérer un maximum de chaleur et de lumière pour les pièces à vivre (situées dans la partie bois). Le faîte est ainsi perpendiculaire à la pente. Au contraire, les bâtiments des villages dédiés au commerce sont organisés par rapport à la rue (faîte parallèle à la rue).

Véritable coffre-fort rural, le grenier est un espace de stockage pour des denrées alimentaires et pour des objets précieux. Il repose sur des piliers en bois équipés de pierres à souris qui empêchent les rongeurs d'accéder aux denrées alimentaires. Construit en bois, il est posé sur un socle en maçonnerie qui peut être utilisé comme zone de stockage supplémentaire. Traditionnellement, la partie en madrier du grenier sert à stocker des provisions ainsi que du matériel qui n'est pas immédiatement nécessaire. Le bâtiment peut être partagé par plusieurs personnes ou familles, il possède alors plusieurs portes équipées de serrures pour protéger son contenu précieux et l'intérieur est subdivisé.

La spécificité d'une partie des ruraux de Martigny-Combe réside dans sa proximité avec le district de l'Entremont et son système de construction mixte qui utilise une structure à poteaux visibles dans laquelle s'insèrent les madriers, ainsi qu'une structure à madriers croisés, au contraire du reste du Valais qui favorise le croisement des madriers.

Ce grenier conserve sa forme, sa structure, son système de construction traditionnel et ses matériaux d'origine. Il est un témoin important de l'histoire du village, de l'économie agropastorale historique et de l'architecture traditionnelle du Valais.



Vue du Sud-Est



Vue du Sud-Ouest

Degré de classement proposé

1	2	3	4+	4	5	6	7	0	...

Dernière modification: 10.09.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-2913-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 2913

Catégorie	Artisanat - Industrie
Objet	
Adresse	Les Rapperins 12
Localité	Ravoire
Lieu-dit	Les Rapperins
Parcelle n°	1155
Folio n°	9
Zone(s)	Zone hameau A
Fonction initiale	Grange
Fonction actuelle	Habitation
Période	XIXe siècle
Modification(s)	1920-1950



Coordonnées : 2'569'235 / 1'104'903

Description / Justification

Maison historique bien conservée, caractéristique de l'architecture traditionnelle valaisanne et représentative des villages à l'économie agropastorale.

La composition du bâtiment est traditionnelle avec notamment le socle et la partie amont du bâtiment en maçonnerie, et les étages de la partie avale en bois. La pierre étant auparavant très couteuse, elle n'est utilisée qu'aux endroits nécessaires : éviter que l'humidité du terrain ne se transmette au bois et le fragilise, et éviter les incendies à cause de la présence systématique de la cuisine et du foyer à l'arrière. L'arrière ou le côté du bâtiment comportent généralement l'entrée et les escaliers. La partie bois semble être d'origine et est composée de madriers croisés, système de construction typique de la région.

Il est difficile de dire quelle était la composition originelle de la maison. Au vu de la découpe des madriers, il semble que le rez-de-chaussée de la partie nord soit plus ancien que le reste. Il n'est pas clair non plus où se trouvait la façade pignon originelle ; soit il s'agit de l'actuelle mais son décor est caché par la nouvelle construction, soit elle se trouvait sur l'actuelle façade gouttereau au nord-est, ce qui serait une orientation logique pour une habitation de village à vocation agricole, avec un faîte perpendiculaire à la pente.
L'étage au nord et la partie du milieu semblent également très anciens.
Les fenêtres ne sont probablement pas d'origine, mais sont également très anciennes. Celles du rez-de-chaussée sont même doubles.
La grange à l'extrémité sud est faite de madriers très anciens mais son socle est plus récent (première moitié du XXe siècle). On observe ceci grâce aux grandes pierres taillées et à l'épais mortier, au contraire des moellons plus petits utilisés avant 1900.

Dans l'ensemble et malgré les modifications, le bâtiment conserve son aspect traditionnel, notamment grâce à la répartition des matériaux, à la disposition des espaces intérieurs et des ouvertures, à son orientation et à son système de construction. La maison présente une histoire constructive complexe et intéressante.



Façade Sud-Est



Vue du Sud-Ouest

Degré de classement proposé

1	2	**3**	4+	4	5	6	7	0	...

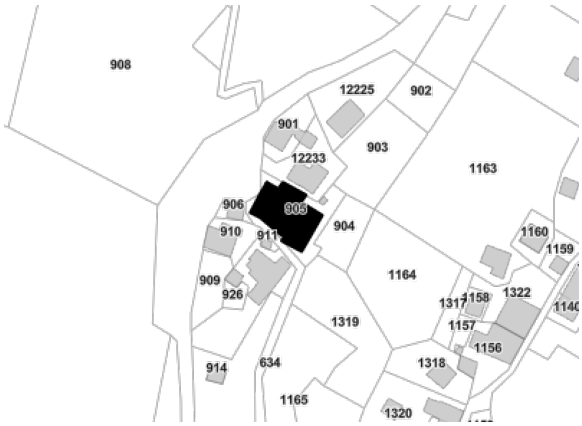
Dernière modification: 10.09.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI 137-2919-000-000	Martigny-Combe	Commune 137	Fiche 2919

Catégorie	Habitation
Objet	**Grange et habitation**
Adresse	Chez Petoud 10
Localité	Ravoire
Lieu-dit	Chez Petoud
Parcelle n°	905
Folio n°	8
Zone(s)	Zone hameau A
Fonction initiale	Grange
Fonction actuelle	Habitation
Période	XIXe siècle



Coordonnées : 2'569'190 / 1'104'971

Description / Justification

Maison traditionnelle bien conservée, caractéristique de l'architecture de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, et représentative des villages à l'économie agropastorale.
En effet, dans ces villages, la façade pignon est orientée côté aval, généralement au sud, afin de récupérer un maximum de chaleur et de lumière pour les pièces à vivre (situées dans la partie bois). Le faîte est ainsi perpendiculaire à la pente. Au contraire, les bâtiments des villages dédiés au commerce sont organisés par rapport à la rue (faîte parallèle à la rue).

La composition du bâtiment est traditionnelle avec notamment le socle et la partie amont du bâtiment en maçonnerie, et les étages de la partie avale en bois. La pierre étant auparavant très couteuse, elle n'est utilisée qu'aux endroits nécessaires : éviter que l'humidité du terrain ne se transmette au bois et le fragilise, et éviter les incendies à cause de la présence systématique de la cuisine et du foyer à l'arrière. L'arrière ou le côté du bâtiment comportent généralement l'entrée et les escaliers. La partie bois semble être d'origine et est composée de madriers croisés, système de construction typique de la région.
La particularité des habitations de Martigny-Combe réside dans le socle en pierre d'une hauteur plus grande qu'usuellement, en général un étage de plus. Il est composé d'une cave humide et, au-dessus, d'un étage de "salle" pour les provisions devant rester au sec comme la farine, pain ou viande séchée par exemple.

Dans l'ensemble et malgré les modifications, le bâtiment conserve son aspect traditionnel, notamment grâce à la répartition des matériaux, à la disposition des espaces intérieurs et des ouvertures, à son orientation et à son système de construction. Ces éléments sont à préserver.



Vue du Sud-est



vue du Nord-Ouest

Degré de classement proposé

1	2	**3**	4+	4	5	6	7	0	...

Dernière modification: 10.09.2024

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.